



Compte-rendu du Conseil d'Établissement du lundi 23 septembre 2013

Personnes présentes : Madame P. Genet Burkhard, présidente;
Mesdames A. Dessuet, S. Korff, L. Wegmuller-Dambryun, parents;
Mesdames I. Blatter Dubach, M. Collavet, S. Brun Buillard, S. Flamand, G. Martinal, V. Strazza, enseignantes;
Mesdames V. Boesch, E. Spinedi, Messieurs J. Meyer, N. Nussbaum, A. Corthay, communes;

Personnes excusées : Mme Yanique Messerli, GIAP ; Mme AF Morel; commune de Jussy

Invités : Mme Paola Marchesini, directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire
M. Olivier Hinderberger, coordinateur de formation au Service de la coordination pédagogique
Mme Carol Ossipow, maîtresse de disciplines artistiques - arts visuels, activités créatrices

Auditrice : Mme Cécile Falbriard, enseignante à l'école de Gy **PV:** Madame N. Guntz, secrétaire

1. Accueil de Mme Paola MARCHESINI

Directrice générale de l'enseignement primaire depuis 2011 puis directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire depuis 2013, Mme Paola Marchesini souhaite accorder une place privilégiée aux rencontres, sur le terrain, avec l'ensemble des partenaires de l'enseignement primaire. Mme Marchesini considère le Conseil d'établissement comme un lieu d'échanges par excellence entre les équipes enseignantes et les partenaires que sont les parents d'élèves d'une part, les communes d'autre part et se réjouit ainsi de participer à ce Conseil d'établissement.

2. Changement au Conseil d'Établissement

Un siège enseignant pour Meinier s'est libéré avec le départ de M. Tristan Frésard. Mme Gisèle Martinal reprend ce siège vacant. Nous lui souhaitons la bienvenue.

3. Rentrée 2013-2014

Au niveau cantonal : la rentrée est marquée par la finalisation de l'introduction du Plan d'Etudes Romand pour les degrés 4P, 7P et 8P ainsi que pour les 11^e au Cycle d'orientation. L'enseignement de l'anglais initialement prévu en 2013 avait été repoussé en 2014. Ce processus démarrera en 7P l'année prochaine, en même temps que l'introduction du mercredi matin pour le cycle moyen (5 à 8P).

Au niveau de l'établissement : cette rentrée se caractérise par une certaine stabilité en regard de l'année précédente : 8 élèves de plus au même moment de l'année (548), nombre identique de classes (26). La moyenne (élèves/postes) est par contre plus basse (18.5 contre 18.7) et donc le taux d'encadrement des élèves meilleur à cette rentrée. La raison réside dans l'apport essentiel et fort bien reçu de tous les enseignants de l'établissement : l'ouverture d'un poste de soutien pédagogique (ECSP) à un taux de 90 %. Une mission complexe puisqu'il s'agit pour Mme Anne-Lise NAGEL de répartir ses interventions dans les 5 écoles de l'établissement !

Au niveau des écoles : nous accueillons l'arrivée de trois enseignantes à Meinier au Cycle moyen en 5P, 6P et 8P et deux à Gy au Cycle élémentaire. Sur ces cinq personnes, trois sont enseignantes en période probatoire car fraîchement diplômées.

Une problématique survenue début juillet : un surplus d'élèves à Jussy, qui n'étaient pas prévus dans l'organisation des degrés validée fin juin, a occasionné un repositionnement afin d'intégrer ces arrivées. La répartition des élèves des degrés 6-7-8P a dû être modifiée en dernière minute, le mardi avant la reprise. Les parents, les élèves et les enseignants ont démontré une bonne compréhension de la situation.

4. Projet d'Établissement : point de situation

Le projet a été validé par la direction de l'enseignement primaire au mois de mai dernier.

On peut trouver le plan de projet sur internet, sur le site ETIDEP (à consulter sur <http://icp.ge.ch/ep/etidep/spip.php?rubrique1754>).

Les grandes lignes de cette année 2013-2014 se résument ainsi :

- Harmonisation des pratiques enseignantes en lien avec le Plan d'Etudes Romand (PER)
- Démarche Land Art au niveau de l'établissement (événement prévu le vendredi 13 juin ?)
- Projet Senso5 au niveau de l'établissement pour tous les degrés 1P-2P, jusqu'à 4P pour Jussy et Gy

5. « **Land Art** » : présentation de Mme Carol Ossipow

Mme Carol Ossipow présente au moyen d'illustrations variées les courants principaux de ce mouvement artistique. Le land art est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont à l'extérieur, exposées aux éléments et sont généralement éphémères. Ainsi, certaines œuvres ont disparu et il ne reste que leur souvenir photographique et des vidéos. Actuellement, différentes œuvres peuvent être admirées. A Genève : au jardin botanique et sur France voisine : près du lac de Machilly et à la Ferme de Chosal à Copponex.

Les maîtresses en arts visuels animent leurs cours avec des activités favorisant cette démarche dans le but d'aboutir à un événement marquant l'aboutissement du projet pour cette année scolaire. Par exemple en ce début d'année, les élèves de la 5P à la 8P ont l'occasion d'observer le paysage environnant et de le représenter par la peinture. Des activités conduisant ou ciblant des démarches de Land Art seront mises sur pied tout au long de l'année par les maîtresses spécialistes mais également par les titulaires de classes, dans chaque école de l'établissement.

6. « **Senso5** » : présentation de M. Olivier Hinderberger

A la rentrée 2013, une centaine d'enseignant-e-s du cycle élémentaire ont décidé de s'engager dans la phase test d'un moyen d'enseignement qui permet d'honorer le plan d'études dans le domaine de l'éducation nutritionnelle.

Même si le titre est «Education nutritionnelle», les objectifs ciblés dans nos classes sont clairement ceux d'une «éducation à l'alimentation» dans toute sa richesse et sa complexité. Au cycle élémentaire, c'est principalement à une éducation sensorielle que seront confrontés nos élèves et à ce titre les moyens Senso5 sont particulièrement bien adaptés. Au travers de ce moyen, qui propose de nombreuses dégustations, les enfants vont prendre conscience progressivement de l'ensemble des sensations mises en jeu dans l'acte de manger, de la vue en passant par le toucher, l'ouïe, l'odorat ou le goût. Cette expérience leur permettra d'agrandir leur connaissance alimentaire. Par la suite, dès la 6P, cette éducation sensorielle sera complétée par des éléments scientifiques sur la physiologie humaine. Cette phase test vise à déterminer les conditions d'utilisation de ce moyen d'enseignement à Genève, soit en tant que moyen recommandé dont l'utilisation relèvera de l'autonomie des établissements; soit en tant que moyen obligatoire et donc généralisé à court terme dans toutes les classes du canton.

7. **Fin de scolarité pour les élèves de 8P** : quels événements de fin d'année 2012-2013 ?

Différents événements ont été organisés dans les communes afin de marquer la fin de la scolarité primaire :

- Puplinge : les élèves, leur enseignante et la directrice ont été invités par la commune au restaurant. Les représentants des parents membres du COET étaient également invités, mais n'ont malheureusement pas pu être présents.
- Presinge : en étroite collaboration avec les enseignantes et Mme Boesch (commune Gy), Mmes Spinedi et Velati-Thiriet ont organisé une chasse au trésor à travers le village de Presinge. Chaque élève de 8P a reçu en cadeau un cadre avec une photographie de la classe.
- Jussy : un moment particulier est consacré aux 8P durant les promotions. La thématique peut cependant faire l'objet d'une réflexion au niveau de l'Association des parents (APEJ) afin d'éventuellement organiser un événement marquant le départ.
- A Meinier : un spectacle est organisé et présenté par les 8P lors des promotions. Des discussions auront lieu cette année scolaire afin de pouvoir éventuellement créer un événement particulier de plus. Trop d'événements étaient déjà prévus en fin d'année pour entrevoir quelque chose de supplémentaire en juin 2013.

Il est relevé que les élèves ont montré beaucoup de reconnaissance et de plaisir à participer à un événement organisé pour eux et pour marquer leur fin de scolarité primaire. L'expérience est positive.

8. **Communication école-familles** : quelles pratiques (familles séparées) ?

La diffusion de l'information entre l'école et la famille s'opère généralement par les fourres de liaison ou cahier de communication. Bien souvent, un seul document informatif arrive dans les familles, ne tenant pas compte de la situation des familles séparées. Dans les situations familiales complexes où l'information ne parvient finalement pas aux deux parents, pourrait-on trouver un système pour améliorer la communication ?

Les échanges de points de vue sont riches ; il s'avère que chaque enseignant et chaque école a son mode de faire pour que les informations soient bien véhiculées jusqu'aux parents. Néanmoins, il apparaît au bout du compte que les situations de familles séparées doivent se gérer au cas par cas. Il devrait être ensuite du ressort des représentants enseignants de transmettre à leurs collègues les idées échangées en ce lieu afin qu'en cas de situation problématique ils aient plus de ressources. Il est donc important que les parents concernés par la nécessité d'autres modalités de communication s'adressent aux titulaires de classes afin de trouver la meilleure solution.

Il est par ailleurs relevé qu'il n'est en aucun cas préconisé que l'élève devienne le responsable de l'acheminement de l'information en situation délicate.

9. Divers

► **Demande de La Rampe, FASe de Meinier** : le centre de loisirs à Meinier « La Rampe » a exprimé son souhait d'être intégré au CoEt. Après discussion entre le responsable et la présidente du CoEt et concertation dans l'équipe des animateurs, « La Rampe » choisit d'être informée de chaque ordre du jour et, en fonction des intérêts et des liens avec le rôle et la mission de l'Association, une demande d'invitation au Conseil sera adressée à la Présidente. Ce qui signifie pouvoir prendre part aux échanges. La présence d'animateur de La Rampe ne sera donc pas systématique.

► **Le Club du Livre à Meinier** : collaboration APEM – Ecole - Mairie de Meinier - Club des Aînés - La Rampe (Mme S. Korff)
Divers ateliers seront proposés durant l'année scolaire afin de réunir plusieurs générations autour du livre. Première séance : jeudi 26 septembre à la Bibliothèque de l'école sur inscription.

► **Séance pour les parents de l'établissement** :

Mme Genet Burkhard, directrice, annonce la rencontre qu'elle propose aux parents de l'établissement le lundi 7 octobre à la Salle communale de Jussy. Cette séance s'adresse tout d'abord aux parents des nouveaux élèves (mais tout parent intéressé est le bienvenu) afin de présenter les grandes lignes de l'enseignement primaire, le fonctionnement de l'établissement et les divers partenaires de l'école.

► **Calendrier 2013-2014** :

25 novembre 2013	COET No2	Presinge
10 février 2014	COET No3	Meinier
5 mai 2014	COET No4 (date de réserve)	Puplinge

► **Questions à Madame Paola Marchesini**

D'un membre parent (Jussy) :

- *Quel est pour vous le rôle des représentants des parents au CoEt ? Cette question pour mieux comprendre notre rôle / implication.*

Le but du CoEt est de créer une plateforme où le dialogue est possible. Le CoEt est un lieu d'échanges et de débats sur la vie scolaire. Les parents n'ont certes pas d'autorité sur le programme scolaire, par contre, ils peuvent contribuer à maintenir et renforcer un bon climat scolaire en étant partenaires. Le CoEt est une ouverture de l'école à une dimension locale, ainsi les partenaires, dont les parents, peuvent mieux comprendre ce qui se fait dans les écoles.

D'un membre communal (Meinier) :

- *Il y a une année, le souhait de donner une identité à cet établissement composé de 5 écoles a été émis. Après différentes propositions et un vote, c'est « Le Chambet » qui avait remporté le plus de suffrages. Malheureusement, la proposition a été refusée au niveau de la direction de l'enseignement primaire et l'établissement s'est retrouvé orphelin de ce nom. Pourquoi ne laisse-t-on pas plus d'autonomie aux établissements?*

Mme Marchesini relève alors que certains établissements ont mis en place des acronymes, cependant ceux-ci ne sont pas officiels et ne peuvent être utilisés que de manière informelle. Chaque établissement doit pouvoir être identifié par le public, raison pour laquelle les noms ne peuvent être changés. Cependant, elle n'est pas au courant de cette demande qui a été faite à la direction générale et va se renseigner (*ndlr : Suite à la séance et à la demande réitérée à la DG, le terme « Le Chambet » peut être ajouté à la désignation de l'établissement. Il ne peut toutefois en aucun cas se substituer à la désignation officielle de l'établissement soit Etablissement Puplinge-Gy-Jussy-Meinier-Presinge.*)

Pour tout contact avec les parents représentants au Conseil :

Puplinge	alvaro.antezana90@gmail.com	annedessuet@bluewin.ch
Jussy	laurence.wegmuller@bluewin.ch	
Meinier	skorff@bluewin.ch	ericville@hotmail.com